

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 29 Pratique professionnelle 3			
Code	SOCM3B29	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est mis en posture de démarche dynamique de recherche par l'élaboration d'un travail de fin d'études. Ce T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos. Il donne lieu à une soutenance orale. Il aura comme objet une étude d'une problématique en lien direct avec le secteur choisi pour le stage en troisième année. En effet, l'exercice ne peut être une compilation théorique sans lien avec la pratique professionnelle. Il représente pour l'étudiant l'occasion d'utiliser et de mettre en œuvre ses acquis de la formation, tant théoriques que pratiques et d'en faire une synthèse. Ce travail s'apparente davantage à la structure d'un article scientifique et en aucun cas à une monographie. Le travail est encadré par un conseiller méthodologique choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants du département.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication,**

des médias et de la culture

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

- Mettre en œuvre les ressources adéquates, entre autres sélectionner les sources d'information, les recouper, les synthétiser, les analyser
- Trouver les interlocuteurs appropriés pour apporter un éclairage sur la problématique retenue à travers une interview pertinente
- Développer une méthode d'investigation adéquate : mener à bien des enquêtes, sondages, micro-trottoirs...
- Produire un texte-synthèse soigneusement documenté, à la structure cohérente, à l'énoncé clair (français correct), au développement intéressant et aux conclusions pertinentes
- Faire une présentation orale professionnelle, utilisant des supports visuels appropriés, faisant état de la capacité de l'étudiant à répondre aux questions d'un jury (élocution correcte, exposé bien structuré, ton et débit agréables...)

Développer un support original mettant en avant les conclusions de la recherche

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM3B29TFE Travail de fin d'études 30 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B29TFE Travail de fin d'études 160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec (note inférieure à 10/20) dans l'activité d'apprentissage "travail de fin d'études" composant l'UE, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en seconde session l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 2 des exceptions).

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	23_SOCM3B29TFE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est mis en posture de démarche dynamique de recherche par l'élaboration d'un travail de fin d'études. Ce T.F.E. est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos. Il donne lieu à une soutenance orale. Il aura comme objet une étude d'une problématique en lien direct avec le secteur choisi pour le stage en troisième année. En effet, l'exercice ne peut être une compilation théorique sans lien avec la pratique professionnelle. Il représente pour l'étudiant l'occasion d'utiliser et de mettre en œuvre ses acquis de la formation, tant théoriques que pratiques et d'en faire une synthèse. Ce travail s'apparente davantage à la structure d'un article scientifique et en aucun cas à une monographie. Le travail est encadré par un conseiller méthodologique choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants du département.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Mettre en œuvre les ressources adéquates, entre autres sélectionner les sources d'information, les recouper, les synthétiser, les analyser
- Trouver les interlocuteurs appropriés pour apporter un éclairage sur la problématique retenue à travers une interview pertinente
- Développer une méthode d'investigation adéquate : mener à bien des enquêtes, sondages, micro-trottoirs...
- Produire un texte-synthèse soigneusement documenté, à la structure cohérente, à l'énoncé clair (français correct), au développement intéressant et aux conclusions pertinentes
- Faire une présentation orale professionnelle, utilisant des supports visuels appropriés, faisant état de la capacité de l'étudiant à répondre aux questions d'un jury (élocution correcte, exposé bien structuré, ton et débit agréables...)

Développer un support original mettant en avant les conclusions de la recherche

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le T.F.E. doit :

- être en lien direct - si possible - avec la spécialisation choisie dans le cadre du bloc 3 ;
- avoir un rapport étroit avec le type de stage retenu dans le cadre du bloc 3 (mais pas nécessairement avec le lieu de stage lui-même) ;
- idéalement répondre à un questionnement professionnel propre à l'étudiant (via ses diverses expériences de stage antérieures, par ex.).

La méthode d'investigation retenue par l'étudiant repose sur deux idées essentielles:

- la thématique retenue pour le T.F.E. est un questionnement qui s'appuie à la fois sur la problématique des spécialistes et sur des observations personnelles sur le terrain professionnel ;

- le problème doit conduire à la formulation d'hypothèses et à leur vérification.

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Le T.F.E. est suivi (guidé) par un « conseiller méthodologique », membre du corps académique, titulaire d'un cours inscrit au programme de la Haute École et du département. Cet accompagnement est fourni à l'étudiant durant le cadre des trois premiers quadrimestres (de septembre à fin mai, début juin). Tout étudiant qui ne dépose pas son T.F.E. lors de la première session de juin ne bénéficiera pas de suivi pour le dépôt en seconde session.

L'étudiant recevra un "Guide TFE", syllabus reprenant toutes les attentes, les exigences, le mode opératoire, les conseils pour éviter le plagiat, toutes les infos utiles pour sourcer correctement sa recherche, libeller correctement ses références bibliographiques, etc.

La plateforme d'enseignement à distance est régulièrement alimentée en ressources, vidéos, liens etc.

Ouvrages de référence

Supports

- Le Guide TFE de l'année en cours
- De nombreuses références et documents fournis via la plateforme d'enseignement à distance

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B29TFE
Travail de fin d'études
160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont disponibles sur la plateforme d'enseignement à distance.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).